

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE OUVERTE LE 15 JANVIER 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 janvier 1959.

MOTION

tendant à faire adopter provisoirement par le Sénat certaines dispositions du projet de Règlement établi par la Commission spéciale désignée à cet effet.

PRÉSENTÉE

Par MM. Geoffroy de MONTALEMBERT
et Pierre MARCILHACY

Sénateurs.

*(Au nom de la Commission spéciale
chargée d'élaborer le Règlement provisoire du Sénat.) (1)*

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 16 janvier 1959. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 15 janvier 1959, page 23, 1^{re} colonne.)

(1) Cette commission est composée de: MM. de Montalembert, *Président*; Nayrou, Louis Gros, *Vice-présidents*; Joseph Raybaud, *Secrétaire*; Abel-Durand, Aguesse, Armen-gaud, Bousch, Julien Brunhes, Champeix, Coudé du Foresto, Emile Dubois, Gilbert-Jules, Lachèvre, de La Gontrie, Lamousse, Léonetti, Levacher, Marcilhacy, de Menditte, Méric, Monichon, Namy, Pellenc, Joseph Perrin, Pidoux de la Maduère, Pinton, Pisani, Rochereau, Alex Roubert.